

### **Le projet de bassin versant du ruisseau Coderre tire à sa fin...**

Actif depuis quatre ans, le projet de bassin versant du Ruisseau Coderre arrive à échéance fin mars 2015. Rappelons que l'objectif général du projet était la réduction de la pollution diffuse dans le bassin versant du ruisseau Coderre grâce à l'adoption de solutions agroenvironnementales par les entreprises agricoles qui s'y trouvent. Le territoire concerné représentait une superficie à caractère essentiellement agricole de 87 km<sup>2</sup>, répartie dans les municipalités de Calixa-Lavallée, Saint-Amable, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Marc-sur-Richelieu et Verchères.

Conservation des sols et qualité de l'eau étant étroitement liées, les pratiques agricoles et les aménagements au champ promus dans le cadre du projet visaient donc essentiellement à établir une gestion adéquate de l'écoulement de l'eau au sein et vers l'extérieur des parcelles cultivées. Le respect et l'aménagement des bandes riveraines ont également constitué un point central du travail de sensibilisation effectué dans le cadre du projet.

De 2011 à 2015, ce sont ainsi :

- 74 781 mètres de berges balisés,
- Près de 24 000 arbustes plantés dans des berges de cours d'eau,
- 9 263 mètres de talus aménagés avec des techniques de stabilisation végétales ou mixtes,
- 5 541 mètres de haies plantés en bande riveraine ou en bord de champ,
- 73 entreprises agricoles sensibilisées,
- 51 plans d'accompagnement agroenvironnementaux réalisés,
- 1 000 hectares de cultures de couverture semés,
- 20 diagnostics d'érosion de berges individuels réalisés,
- 45 ouvrages hydroagricoles aménagés,
- 22 activités d'information, ateliers ou visites aux champs organisés.

Nous tenons à remercier tous les producteurs agricoles qui, de par leurs actions, se sont engagés à contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau. De plus nous remercions le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Environnement Canada, les municipalités et municipalités régionales de comté concernées, le Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu, la Fondation de la Faune du Québec, Nature-Action Québec, et l'ensemble de nos partenaires institutionnels et techniques, qui ont collaboré au projet et/ou appuyé financièrement certaines réalisations.

Le dernier bulletin du projet ainsi que plusieurs rapports et informations seront mis en ligne dans les semaines à venir. Surveillez notre site Internet :

[www.groupeproconseil.com/RuisseauCoderre/](http://www.groupeproconseil.com/RuisseauCoderre/)